



Attestation de salaire non conforme, il manque des éléments

Par **Fofana halima**, le **27/11/2017** à **16:19**

Bonjour,

Je suis en arrêt de travail depuis juin 2017 suite à un accident de travail.

Mon employeur m'a envoyé une attestation de salaire que j'ai transmis à la cpam.

Sauf que depuis 5 mois il y a un problème sur l'attestation au niveau du salaire brut du coup je ne suis pas rémunérée à 80% par la cpam.

Je demande des explications à la cpam qui me dit qu'elle se base sur l'attestation et que le problème viens de là.

Je demande à mon employeur une attestation correcte avec un salaire rétablit qui doit être notifié dessus.

Mon employeur me renvoie une attestation sans le salaire rétablit.

Aujourd'hui au bout de cinq mois, j'ai dû faire un cours à la responsable rh en lui expliquant ce qu'il manque et enfin comprend.

Je me trouve dans une situation financière très difficile à cause de cela.

J'aimerais savoir si je peux saisir les prud'hommes pour ce litige?

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **27/11/2017** à **17:13**

Bonjour,

Ce sujet fait double emploi inutilement avec [celui-ci...](#)